

Suite à la réunion que nous avons eu avec la directrice de cabinet du ministre de l'écologie, en février dernier, avec mon collègue Jean Sol et mes collègues sénateurs de l'Aude, concernant l'éolien en mer, la Ministre Emmanuelle Wargon a confirmé à Roland Courteau, Sénateur de l' Aude que c'est officiel, la Méditerranée disposera bien dans le cadre de la phase industrielle et commerciale de l'éolien flottant, de deux nouveaux parcs : l'un au large des côtes d'Occitanie, le second au large des côtes de PACA.

L'annonce a été faite, au Sénat, par la Ministre Emmanuelle WARGON, suite à plusieurs interventions et amendements du Sénateur Roland COURTEAU, lors de l'examen du projet de loi Energie-Climat, dont la discussion durera toute la semaine.

Une bonne nouvelle, donc qui a été saluée, devant le Sénat, par Roland COURTEAU comme un atout supplémentaire pour nos départements et régions méditerranéennes, et un « sacré plus pour une filière industrielle d'avenir importante. »